

Délibération 2024 / 12-03

L'an deux mil vingt-quatre le douze décembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Raymond RABETEAU, Maire.

Étaient présents les Conseillers municipaux : Mrs Raymond RABETEAU, Jean-François CHAMPEAU, Christian FAUGERON, Didier LASSECHERE, Jean-Jacques BORD, Maurice BESSE, Arnaud PICOUT, Anthony BUYS, Cédric LECOMTE, Mmes Claudine DAURY-NEYRET, Mme France-Noëlle GIMENEZ.

Étaient absents excusés : Mme Mireille RECONDU (procuration Jean-François CHAMPEAU).

Étaient absents : Mr Jacques FAURE

Secrétaire de séance : Mme France-Noëlle GIMENEZ

* * * * *

BUDGET CHAUFFERIE : DÉCISION MODIFICATIVE N° 1
Virement de crédits

- **Vu** les inscriptions au budget primitif 2024 du budget chaufferie,
- **Considérant** l'insuffisance de crédits du budget chaufferie en section de fonctionnement,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **décide** de procéder au virement de crédits au budget chaufferie 2024 :

FONCTIONNEMENT (Virement de crédits) :

D : 6156 Maintenance	-	1.00 €
D : 6588 Autres charges diverses de gestion courante	+	1.00€

- **charge** Monsieur le Maire de l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré en Mairie, le 12 décembre 2024.

Le Maire,


Raymond RABETEAU

